

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE EXTRAORDINAIRE
02 septembre 2020 – 18h

Étaient présents : Mmes et MM. Pascal BELLES, Alain BERNARD,

Mariette COMBES, Hélène CZARNECKI, Alain DANTONI, Sylvie FANTI, Thierry GAUMET, Céline GIL,

Guy GRANIER, Jacky HERNANDEZ, Aline JALABERT, Christiane NAVARD, Renée RAYNAL.

Absents excusés : Roland BASCOUL, Valérie LORTHIOIR.

Nombre de membres en exercice : 15, présents : 13

ORDRE DU JOUR

- 1 . Recrutement de deux agents d'entretien des locaux et de la restauration contrat de 20h
- 2 . Recrutement d'un agent technique polyvalent du domaine communal contrat de 35h
- 3 . Convention de mise à disposition de parcelles du domaine privé pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques.

Madame le Maire ouvre la séance, Mme Renée RAYNAL est désignée secrétaire de séance.

1. **Recrutement de deux agents (contrat de 20h)**

Madame le Maire explique au conseil municipal la nécessité de procéder au recrutement de deux agents pour un contrat de 20h par semaine.

Missions : Assurer les tâches ménagères des salles et bâtiments municipaux

Accueillir et accompagner les enfants au restaurant scolaire, assurer le service des repas.

Le conseil vote OUI à l'unanimité

2. **Recrutement d'un agent (contrat de 35h)**

Madame le Maire explique au conseil municipal la nécessité de procéder au recrutement d'un agent pour un contrat de 35h par semaine.

Missions : Assurer l'entretien des bâtiments publics communaux et des espaces publics communaux.

Assurer le suivi des chantiers de voirie et l'entretien des espaces verts.

Le conseil vote OUI à l'unanimité

3. **Convention de mise à disposition de parcelles du domaine privé pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques.**

Madame le Maire présente la convention de mise à disposition de parcelles du domaine privé pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques.

Par cette convention, la commune autorise Hérault THD, qui a une délégation de service public pour la construction du réseau fibre, à occuper un emplacement en entrée du plateau Sainte Barbe contre la parcelle 551. Cet emplacement se trouve sur le domaine public de la commune (section AC) et servira à implanter, exploiter et entretenir les équipements du réseau FTTH. Il est mis à disposition à titre gratuit.

Vote OUI à l'unanimité

La Séance est levée à 19h30

Prochain conseil le Jeudi 24 Septembre 2020 à 18h



A collection of handwritten signatures in black and blue ink, arranged in two rows. The top row contains five signatures, and the bottom row contains five signatures. Some signatures are more legible than others, with some appearing to be 'Sfanto', 'Coutari', and 'Maules'.